

813250

* population de la métropole (estimation à partir Insee 2019)

n°60
3^e trimestre 2022

le Journal

Journal d'information de Bordeaux Métropole



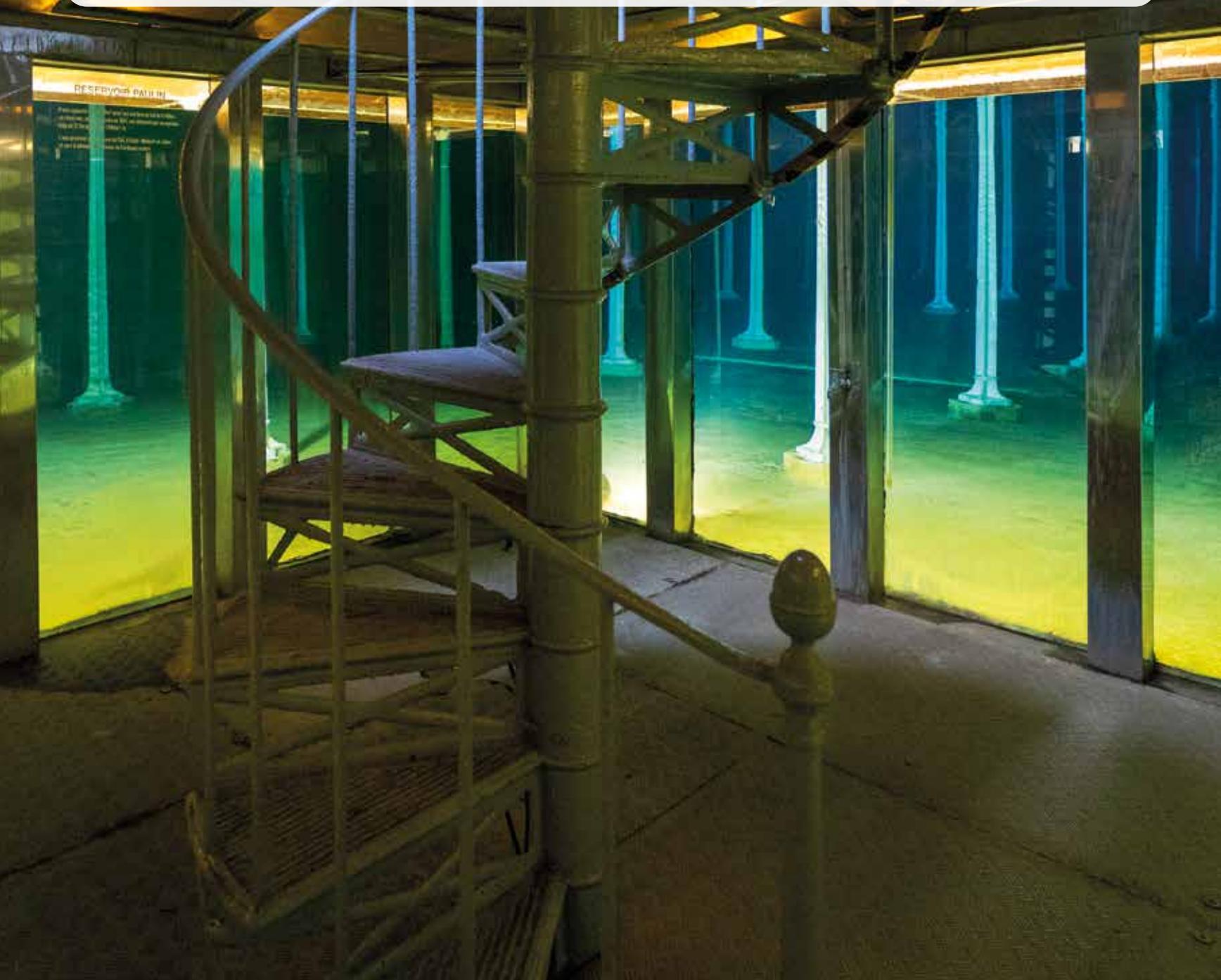
BORDEAUX
MÉTROPOLÉ

> **Projets mobilité :
donnez votre avis !**

> **Eau :
comment
préserver
la ressource ?**

> **« Cité num »,
terreau du digital**

ZAP DE MÉTROPOLE	4	ÉVÉNEMENT	20
DOSSIER	8	Mobilités, une démarche participative	
La question de l'eau, à la source		Les énergies renouvelables	22
LIEUX	14	BALADE	24
La « Cité num », un terreau fertile pour le digital		Le vignoble urbain à vélo	
CARTE BLANCHE	16	D'UNE COMMUNE À L'AUTRE	26
Suzanne Treister, artiste du programme <i>L'art dans la ville</i>		D'Ambarès-et-Lagrave à Gradignan	
DÉCRYPTAGE	18	RENDEZ-VOUS	28
Le code de la rue		INFOS PRATIQUES	29
		PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES	30



Sobriété énergétique, nous sommes tous acteurs



© J.-B. Menges - Bordeaux Métropole

Nous sommes confrontés à une forte inflation doublée de tensions d’approvisionnement sur les matières premières entraînant des conséquences sur les prix des chantiers. Par ailleurs, avec la crise en Ukraine, les coûts de l’énergie flambent. Bordeaux Métropole est aussi concernée avec une augmentation de plus de 350 % en prévision pour 2023.

Pour autant, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts métropolitains pour absorber ces hausses de prix ; il nous faut donc nous engager vers une sobriété énergétique afin de limiter les impacts sur le moyen terme : extinction de l’éclairage public dans les communes, températures à 19°C dans les établissements publics, diminution

de la flotte de véhicules internes, renforcement du travail à distance...

Nous sommes chacun, en tant que citoyen, sensibilisé aux éco-gestes quotidiens pour limiter la consommation énergétique globale cet hiver. Notre responsabilité, que l’on soit une entreprise, une association, une collectivité ou encore en tant qu’habitant est importante. Tous ensemble, nous pouvons faire face à cette situation, qui je le sais, sera plus compliquée pour certains. Nous attendons des gages du gouvernement sur la prolongation du bouclier tarifaire au-delà du 1^{er} février 2023 concernant les prix de l’énergie.

Si ces différentes crises nous obligent à réagir dans l’instant, je ne peux que nous féliciter d’avoir depuis deux ans, lancé des politiques publiques pour réduire nos consommations énergétiques et préserver nos ressources naturelles. C’est pourquoi, nous nous sommes engagés dans une politique de mix énergétique avec le développement de réseaux de chaleur, la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics, ou encore dans une politique de gestion de nos ressources durables avec la création de la Régie publique de l’eau au 1^{er} janvier 2023 ou le projet de champ captant des Landes du Médoc.

Nous préparons demain, pour que les habitants de Bordeaux Métropole aient un accès à un service public garanti et de qualité mais également plus responsable et protecteur de son environnement.

Alain Anziani

Président de Bordeaux Métropole
Maire de Mérignac



© M. Echeverria

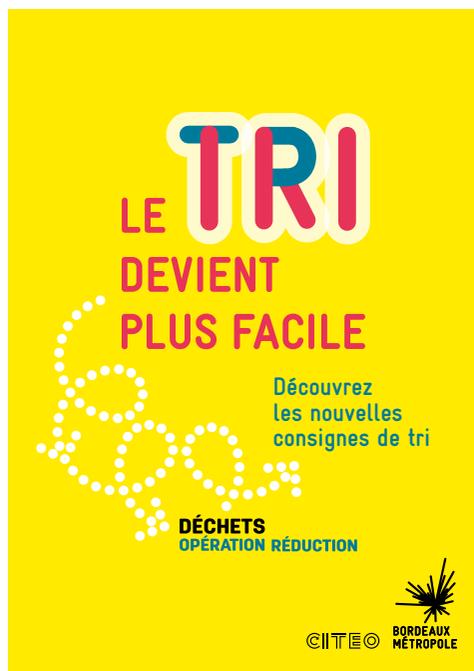
Précarité étudiante



Bordeaux Métropole lance un appel à projets pour soutenir les étudiants. Associations, collectifs d'étudiants... Vous avez jusqu'au 26 octobre pour proposer vos projets.

La crise sanitaire a aggravé les phénomènes de précarité des populations fragiles. La jeunesse étudiante a été marquée de plein fouet par les confinements successifs avec l'arrêt des cours en présentiel, le ralentissement voire l'arrêt des emplois étudiants et saisonniers, l'accentuation de l'isolement et du mal-être, facteurs de difficultés psychologiques chez de nombreux jeunes. Bordeaux Métropole, toujours attachée à garantir de bonnes conditions de vie et d'étude sur son territoire, lance pour la deuxième année consécutive un appel à projets (AAP) pour lutter contre la précarité étudiante. Les trois axes retenus pour cet appel à projets sont : la santé des étudiants avec une attention particulière à la santé mentale ; l'accès à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire ; le décrochage scolaire pour les filières courtes et universitaires. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 26 octobre à 23 heures.

bxmet.ro/precarite-etudiante



© LEBIG, Bordeaux Métropole

Le tri : plus simple !



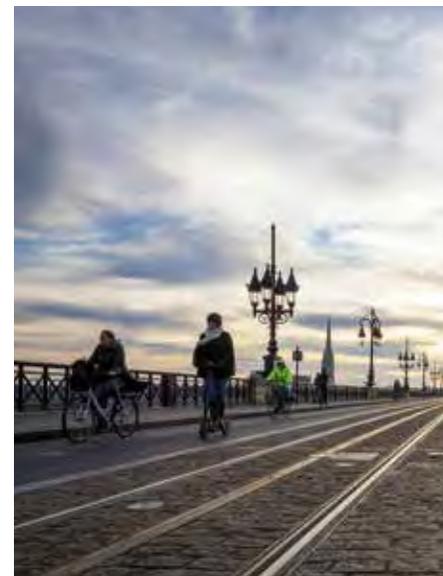
Bordeaux Métropole simplifie les consignes de tri. À partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et les papiers se trieront !

Vous avez peut-être déjà remarqué l'apparition d'un nouvel autocollant jaune sur le couvercle de votre bac de tri ? Les derniers préparatifs sont en cours !

Dès le 1^{er} janvier, trier n'aura jamais été aussi facile : tous les papiers et tous les emballages seront valorisés. Ils seront donc à jeter en vrac, vidés mais pas lavés, dans le bac de tri (bac vert ou vert et jaune). Quelques exemples de nouveaux venus dans votre bac de tri, une fois vidés : pots de yaourt ou de crème, barquettes en polystyrène, film plastique, sachets plastique d'emmental, papier d'aluminium, papier ou barquette de beurre, capsule de café, tube de dentifrice, plaquette de médicaments, opercule, enveloppes à fenêtre...

Pourquoi cette évolution ? D'une part, pour faciliter votre quotidien avec des consignes de tri plus claires et ainsi éviter les erreurs. D'autre part, pour recycler un nombre plus important de déchets et réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets.

On vous déballe tout bientôt !



© J.-B. Menges, Bordeaux Métropole

Free-floating : nouvelle offre



Trotinettes, vélos et scooters en libre-service : Bordeaux Métropole structure le free-floating et élargit l'offre pour 24 communes de la métropole bordelaise.

À partir de début novembre, l'offre de vélos, scooters et trottinettes en libre-service est renforcée. 23 nouvelles communes, en plus de Bordeaux, rejoignent le dispositif. La nouvelle offre proposera 1 500 vélos, 1 500 trottinettes et 500 scooters électriques. Pour cela, 150 emplacements seront créés, en plus des 100 existants à Bordeaux et 250 autres seront répartis sur les 23 nouvelles communes. La mise en concurrence organisée par Bordeaux Métropole a permis de sélectionner 6 opérateurs sur la base d'engagements stricts afin de mieux réguler cette pratique qui s'est fortement développée ces dernières années. Bordeaux Métropole mettra notamment en place une plateforme de contrôle et de suivi pour vérifier le respect des engagements des utilisateurs et opérateurs, comme le fait d'emprunter et de déposer un véhicule sur un emplacement dédié.

bxmet.ro/free-floating



© A. Sibellat, Bordeaux Métropole

Jardiniers mécènes

Jusqu'au 4 décembre, participez à l'opération « Plantons 1 million d'arbres » : faites un don dans le cadre du mécénat citoyen pour financer la plantation d'arbres dans la métropole bordelaise et devenez Jardinier mécène !

Fédérer un maximum de personnes autour de la plantation d'arbres sur notre territoire : tel est l'objectif de la collecte grand public lancée par Bordeaux Métropole et ses communes en octobre dernier. Cette opération de mécénat citoyen s'inscrit dans le projet « Plantons 1 million d'arbres », qui prévoit d'augmenter le patrimoine arboré de l'agglomération bordelaise de 20 % en dix ans pour répondre aux enjeux climatiques et de préservation de la nature en ville. À peu de choses près, cela correspond à la plantation d'un arbre par habitant ! En devenant jardiniers mécènes, vous pourrez choisir où sera planté votre arbre courant de l'automne-hiver 2022-2023 : 11 parcelles (parcs, squares...) réparties sur 9 communes* ont été fléchées. Il s'agit de planter des arbres et des arbustes, des arbres matures, de jeunes plants, ... issus pour la majorité de la marque Végétal Local.

Participez sur la plateforme de dons de Bordeaux Métropole jusqu'au 4 décembre : kisskissbankbank.com/1milliondarbres

En devenant Jardiniers mécènes, vous recevez des contreparties et bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

* Ambarès-et-Lagrave, Bègles, Bordeaux, Bruges, Cenon, Eysines, Le Bouscat, Mérignac et Saint-Aubin de Médoc.



© J.-B. Menges, Bordeaux Métropole

Transport fluvial

Bordeaux Métropole expérimente le transport de biens et de marchandises par le fleuve : 3 sites éphémères ont été testés le 5 octobre dernier.

72 000. C'est en moyenne le nombre de livraisons ou enlèvements quotidiens de marchandises dans la métropole bordelaise, réalisés via des moyens de transports essentiellement routiers. La logistique urbaine fluviale constitue une piste pour approvisionner le cœur urbain de la métropole en limitant la circulation d'utilitaires routiers. Le principe ? À partir de sites implantés en entrée d'agglomération, les marchandises sont transportées sur des barques fluviales vers un ou plusieurs quais en cœur de ville. Après déchargement, l'acheminement jusqu'au destinataire s'effectue par des vélos cargos d'une capacité de 180 à 250 kg, pouvant transporter colis, boissons et alimentation, papeterie, voire certains matériaux de construction. Sur le retour, il est possible de mettre en œuvre une « reverse logistic », c'est-à-dire recharger les barques fluviales avec la collecte de produits destinés au recyclage, consignés, etc. pour les évacuer vers l'extérieur du centre-ville. Cette solution permettrait d'éviter près de 135 000 voyages de camionnettes par an sur la seule ville de Bordeaux. Trois sites ont été testés le 5 octobre dernier : le quai de Bacalan, le quai Richelieu et le quai de la Grave. Le résultat de cette expérimentation doit être analysé et la réflexion poursuivie, notamment sur les possibilités de déploiement d'installations pérennes, fonctionnelles mais respectueuses de la qualité urbaine et des circulations douces qui caractérisent les quais. Affaire à suivre !

bxmet.ro/fret-fluvial



© Bang design

Égalité, diversité

Du 10 au 27 novembre se tiendra la Quinzaine de l'égalité et de la diversité dans 20 communes de la métropole bordelaise.

150 événements, en grande majorité gratuits, sont proposés lors de cette 9^e édition de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité. Conférences, rencontres, théâtre, concerts, expositions... Toutes les formes d'expression artistiques sont réunies du 10 au 27 novembre, dans 20 communes de la métropole : Ambarès-et-Lagrave, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Cenon, Eysines, Floirac, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Pessac, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles et Talence. Des temps dédiés aux scolaires sont également prévus. Pour l'ouverture, le 10 novembre, une soirée théâtrale, gratuite, accueillera le public au complexe Brassens-Camus de Lormont. Engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité, de la diversité et dans la lutte contre les discriminations, Bordeaux Métropole et ses 20 communes partenaires vous attendent nombreux pour ce rendez-vous métropolitain, devenu incontournable.

Programme et infos : bxmet.ro/quinzaine-egalite



© Basalt Architecture

Musée en chantier

Les travaux de rénovation-extension du musée de la Création Franche à Bègles ont débuté en octobre. Trois nouveaux bâtiments sont prévus à l'horizon 2024 pour abriter une collection de 20 000 œuvres.

Le musée de la Création Franche s'agrandit! Le chantier, démarré en octobre, a pour objectif de doubler la surface actuelle en vue d'accueillir une collection de 20 000 œuvres. Lieu d'art atypique dédié à une forme de créativité en marge du champ culturel, le musée de la Création Franche, reconnu équipement métropolitain en 2017, est le premier musée public exclusivement dédié à l'art brut et apparentés en France et est aujourd'hui un pôle de référence en la matière. C'est le projet architectural de l'agence Basalt Architecture qui a été sélectionné pour mener cette rénovation-extension. Trois nouveaux bâtiments seront créés autour de l'actuelle maison Sire, située au cœur du parc boisé. Objectifs? Un meilleur accueil des publics, une amélioration des conditions de conservation des œuvres ainsi qu'une augmentation des espaces d'expositions. La réouverture du musée au public est prévue pour 2024. En attendant, le musée reste actif! Retrouvez les événements programmés par le musée hors les murs sur musee-creationfranche.com



© LEBIG, Bordeaux Métropole

Célébrons l'arbre!

Pour sa 2^e édition, l'Arbre en fête se tiendra du 25 novembre au 1^{er} décembre dans la métropole bordelaise. De nombreuses animations sont prévues au programme.

Avec pour thème la transmission des valeurs de respect de la nature et de connaissances pratiques et théoriques sur les plantes, la 2^e édition de l'Arbre en fête se tiendra cette année du 25 novembre au 1^{er} décembre dans plusieurs communes de la métropole. Objectif? Sensibiliser les jeunes aux bénéfices apportés par l'arbre et à l'intérêt de sa préservation et de sa densification. Un livret sur l'arbre ainsi que des interventions dans les écoles de l'agglomération bordelaise sont programmées en complément de la traditionnelle distribution de plants. Au programme, une conférence d'Alexis Jenni (Prix Goncourt), amoureux et grand connaisseur des arbres le 28 novembre, des ateliers jardinage, balades, expos et plantations collectives... Cet événement s'inscrit pour la deuxième année consécutive dans le vaste projet « Plantons 1 million d'arbres » porté par Bordeaux Métropole pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux de notre époque. Planter un arbre concourt à la construction d'un territoire vivable : en refroidissant l'air (vapeur d'eau et ombrage), en captant le CO₂ de l'air (photosynthèse) et en favorisant la biodiversité.

Programme sur bxmet.ro/arbre-en-fete



© F. Deval

100 % bons plans

Moins de 26 ans? Faites de la Carte jeune l'alliée de toute vos sorties culture, sport et loisir! Gratuite, elle s'adresse aux jeunes habitant l'une des 21 communes partenaires*.

Valable de 0 à 25 ans chez plus de 200 partenaires, la Carte jeune invite les jeunes habitants d'une des 21 communes partenaires à faire de nouvelles découvertes tout au long de l'année. Gratuite, elle facilite l'accès au cinéma, au musée, à la piscine, à des matches, concerts... La Carte jeune, c'est aussi des actus et des exclus sur les réseaux sociaux, un agenda des sorties et une communauté de 40 000 porteurs. Pour l'obtenir, munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et rendez-vous dans l'un des points relais ou sur le site dédié. Retrouvez également tous les bons plans proposés sur Instagram, TikTok, Facebook (@cartejeunebm) et via la newsletter.

Si vous résidez dans une commune ne participant pas au dispositif, rapprochez-vous de votre mairie, car d'autres dispositifs municipaux à destination des jeunes existent.

cartejeune.bordeaux-metropole.fr

*Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Gradignan, Le Bouscat, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Pessac, Saint-Aubin de Médoc, Saint-Louis de Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Talence et Villenave d'Ornon.



© A. Pequin - Dassault aviation

Nouvelle édition du Sommet aéronautique et spatial



Le 11 octobre dernier, s'est tenu le 2^e Sommet aéronautique et spatial de Bordeaux Métropole sur le thème « Innovation, durabilité, un défi international ».

Les crises mondiales qui se succèdent, sanitaire, climatique, économique, touchent tous les domaines et bouleversent les modèles établis. Les secteurs de l'aéronautique et du spatial, représentant plus de 20 000 emplois directs sur la métropole, ont rapidement pris conscience de l'urgence de la situation et de l'impérative nécessité de changement. Forte du succès de la première édition, Bordeaux Métropole a tenu le 11 octobre dernier, la 2^e édition du Sommet aéronautique et spatial sur le thème « Innovation, durabilité, un défi international ». L'occasion de poursuivre une réflexion plurielle intégrant les enjeux internationaux ainsi que le rôle clé que doit jouer notre territoire. Acte novateur et fondateur de cette édition : la création d'un comité scientifique, composé des acteurs incontournables du secteur, du monde universitaire et institutionnel local, national et européen. Ce comité a permis de bâtir un programme de tables-rondes et témoignages avec un regard expert et scientifique abordant des questions diverses parmi lesquelles : l'aérospatial durable, la réduction de l'impact carbone de l'aviation, l'action des territoires pour développer des chaînes de valeur et de l'emploi...

bxmet.ro/sommet-aeronautique



© C. Barbier

Exemplarité environnementale



Suite à des travaux de modernisation, l'usine de traitement des déchets de Cenon atteint une performance environnementale unique en France, avec une réduction de 80% de ses émissions de rejets atmosphériques.

On parle d'Unité de valorisation énergétique : UVE. Il s'agit d'une usine d'incinération de déchets non recyclables permettant de produire de l'électricité et/ou d'alimenter un réseau de chaleur. Les travaux récemment entrepris dans l'UVE de Cenon lui permettent d'atteindre des performances environnementales de très haut niveau, grâce notamment à une modernisation du système de traitement des fumées issues de l'incinération. Après les dernières mises au point, l'UVE de Cenon est le 1^{er} site en France aux niveaux des rejets atmosphériques les plus bas de la réglementation européenne. L'UVE traite ainsi 124 000 tonnes de déchets ménagers non recyclables par an et permet de couvrir les besoins de 15 800 logements en chauffage et 20 000 habitants en électricité. L'énergie récupérée sous la forme d'un circuit d'eau surchauffée est transférée vers le réseau de chauffage urbain et fournit également les besoins énergétiques de l'usine. Le site alimente en énergie thermique plus de 70% du réseau de chaleur des Hauts de Garonne sur les communes de Floirac, Cenon et Lormont.

bxmet.ro/UVECenon



© In Situ

Bus express : premières stations



Les premières stations du futur Bus express reliant Saint-Aubin de Médoc à la gare Saint-Jean de Bordeaux sortent de terre. Le chantier avance.

Préfigurant ce que seront les 40 suivantes, les premières stations de Bus express sont livrées à Eysines et au Haillan. Ces arrêts de bus nouvelle génération seront équipés selon des standards proches de ceux des stations de tramway : bornes d'information voyageur, distributeurs de titres de transport, vidéosurveillance, poubelles de tri, écrans avec affichage des temps de passage. Deux initiatives originales compléteront ces services : une boîte à lire et des barres de traction de trois mètres pour les plus courageux qui auront envie de faire un peu d'exercice en attendant le bus ! Pour rappel, la future ligne de Bus express reliera Saint-Aubin de Médoc à la gare Saint-Jean de Bordeaux en 1h de trajet et 21 km. 100% électrique, le bus desservira les communes de Bordeaux, Mérignac, Eysines, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles, le Taillan-Médoc et Saint-Aubin de Médoc. 50 000 voyageurs/jour sont attendus. La mise en service est prévue au printemps 2024 pour un coût de 154,6M€ d'investissements.

bxmet.ro/bus-express

La question de l'eau, à la source

MOINS TOMBÉE DU CIEL, MOINS PRÉSENTE DANS LE LIT DES RIVIÈRES, L'EAU QUI S'EST FAIT ATTENDRE CET ÉTÉ A AIGUISÉ LES PRISES DE CONSCIENCE ET LES INQUIÉTUDES. À LA CLÉ, UNE QUESTION AUSSI SIMPLE QU'ESSENTIELLE : COMMENT PRÉSERVER LA RESSOURCE VITALE QU'EST L'EAU? RÉPONSES À 360°, DES CHOIX DE GESTION PUBLIQUE AUX ÉCOGESTES DOMESTIQUES.



© Hélène Ressayres-AEAG

Agir simultanément sur l'offre et sur la demande

Entre réchauffement climatique et croissance démographique, la ressource en eau se révèle un enjeu hautement sensible des territoires. Docteure en économie, ancienne experte en prospective au sein de l'Agence Adour-Garonne et nouvelle directrice Recherche, Innovation et Transition Écologique à la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, Françoise Goulard éclaire les multiples tenants et aboutissants d'une gestion durable de l'eau.

Quels sont les particularismes régionaux qui caractérisent la ressource en eau de la Métropole bordelaise? Où en sont les ressources aujourd'hui?

Françoise Goulard (F.G.) : Entre ses fleuves, son estuaire, ses plans d'eau, rivières et nappes souterraines, la Gironde dispose de ressources plutôt plus abondantes que la moyenne. Elle a notamment la chance d'abriter des nappes d'eau profondes qui sont privilégiées pour l'alimentation en eau potable. Elles ont les trois grands avantages d'être d'une grande qualité physico-chimique, d'être préservées, par leur profondeur, de la pollution venue des surfaces et d'être plus à l'abri des aléas climatiques. La région a néanmoins souffert de l'été très chaud et de l'hiver très peu pluvieux qui l'avait précédé. Elle reste donc sous pression. Nous devons être vigilants à la préservation des ressources, puisque des étés comme celui que nous venons de passer risquent de se reproduire du fait du réchauffement climatique.

Entre raréfaction de la ressource et augmentation arithmétique des besoins (ne serait-ce qu'en fonction de la croissance démographique), quelle peut être la marge de manœuvre des pouvoirs publics?

F.G. : Il faut, à la fois, poursuivre les efforts pour maîtriser les consommations (c'est-à-dire agir sur la demande) et étudier les possibilités d'utiliser de nouvelles ressources, c'est-à-dire agir sur l'offre. Il y a un équilibre à trouver entre les deux. La gestion publique est mieux armée

pour y parvenir parce qu'elle pilote le cycle entier de l'eau. Elle devrait pouvoir répondre plus facilement aux défis climatiques et sociaux. Naturellement plus proche des usagers, la Régie (cf page 11) peut aussi agir sur les écogestes, impulser des changements qui vont au-delà de l'ajustement, inciter à mettre en place des comportements qui modifient les modes de vie. De nombreuses mesures de bon sens ont déjà été prises, qu'il va falloir amplifier, comme de réduire les fuites sur les réseaux. Mais on peut aussi, par exemple, faire des économies en périodes dites de pointe, reporter l'arrosage sans attendre les arrêtés préfectoraux, imaginer de changer l'usage de l'eau potable, de valoriser les eaux pluviales ou de mettre en place des chartes de sobriété... Il y a de véritables stratégies à mettre en œuvre.

Vous avez été nommée Directrice de la Recherche et de l'Innovation et de la Transition Écologique à la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole. Sur quoi portent les recherches actuelles? Quel salut peut-on attendre de l'innovation?

F.G. : La feuille de route de ma direction à la Régie n'est pas encore complètement établie, mais un gros volet concerne évidemment la ressource sous les deux aspects de la qualité et de la quantité. Il va s'agir de mieux connaître les eaux souterraines et leur dynamique pour optimiser la gestion, mais aussi d'étudier les ressources alternatives à l'eau potable. Un autre axe de recherche porte

sur la gestion patrimoniale des infrastructures, pour les maintenir en état tout au long de leur vie, optimiser les coûts financiers comme énergétiques pour l'acquisition, l'exploitation et la réhabilitation des équipements. On espère notamment des innovations en termes de matériaux plus performants et plus écologiques, dans les usines comme au niveau des canalisations et des branchements. Il y a de l'espoir aussi dans les apports des nouvelles technologies du numérique, sur le plan de l'optimisation des process. Elles pourraient par exemple aider à produire de l'eau potable en faisant le plus possible d'économie d'énergie. Un dernier axe de recherche touche aux sciences humaines et sociales, parce que l'innovation ne s'entend pas que sur le plan technologique. Innover dans la gouvernance peut permettre un meilleur partage de l'eau, induire des changements de comportements vers plus de sobriété... Les sciences humaines et sociales, la sociologie, l'économie pour la tarification ou les sciences politiques sont aussi des sources d'innovation.

La fine gestion d'un bien commun

FOURNIR À TOUS UNE EAU DE QUALITÉ IRRÉPROCHABLE EN QUANTITÉ SUFFISANTE EST L'UNE DES MISSIONS ESSENTIELLES ET HAUTEMENT STRATÉGIQUES DE LA MÉTROPOLE. FOCUS SUR LES RÉCENTES ORIENTATIONS DÉTERMINANTES POUR LA GESTION D'UNE SI PRÉCIEUSE RESSOURCE



© C. Goussard

Approvisionnement : construire des partenariats solidaires

Même plus abondante que dans d'autres régions, la ressource en eau métropolitaine est suffisamment fragile pour mériter toutes les attentions. Lorsqu'on sait, par exemple, que 75 % de l'eau potable qui coule à nos robinets est issue de nappes profondes très anciennes à la limite de la surexploitation ou déjà surexploitées, on comprend tout l'enjeu de la diversification... C'est dans ce contexte qu'est né le projet dit du champ captant des landes du Médoc. Visant la création d'un ensemble de 14 puits et d'une station de pompage entre les communes de Saumos et Le Temple, près du Porge, le projet fournirait une ressource

de substitution à 2/3 environ de la population de la Gironde, soit la métropole bordelaise et huit syndicats d'eau des territoires voisins.

Il permettrait d'alléger de 10 millions de mètres cubes annuels les prélèvements actuellement opérés dans la nappe de l'Éocène, aujourd'hui surexploitée.

L'enjeu du projet, mais aussi sa complexité, résident dans la prise en compte des besoins spécifiques de chacun des territoires concernés. Pour y répondre, Bordeaux Métropole a lancé une concertation du public en octobre de l'année dernière. Son objectif ? Expliquer les bienfaits escomptés de la coopération entre les territoires girondins, mais également recenser les questionnements. Pendant deux mois, les habitants, acteurs du territoire et autres experts, ont été invités à s'exprimer, et à l'issue un bilan a été présenté par deux garantes indépendantes nommées par la Commission Nationale du Débat Public. Leur rapport a relayé six demandes de précisions (notamment sur la méthode d'évaluation des impacts du projet et sur les modalités de partage de la ressource dans une vision prospective) et formulé six recommandations que la Métropole s'est engagée à prendre en compte dans leur l'ensemble.

Si certaines requêtes, impliquant l'ensemble des parties prenantes du projet, s'inscrivent dans un temps long, d'autres ont déjà trouvé concrétisation. Un 1^{er} comité de suivi s'est ainsi réuni le 13 juillet dernier. Il y a été collégialement décidé d'instaurer un observatoire dont la présidence a été confiée au Parc Naturel Régional du Médoc pour garantir sa transparence et son évaluation objective. Il aura pour mission de suivre l'environnement du projet et d'évaluer ses potentielles incidences au cours du temps.

D'ici la prochaine étape (le dépôt du dossier d'enquête publique), Bordeaux Métropole s'attachera, à développer la pédagogie autour

« L'enjeu est la prise en compte des besoins spécifiques de chaque territoire »

du projet, à rendre les études scientifiques plus accessibles, à associer autant que possible les territoires dans les choix techniques et à relancer les échanges avec le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest pour prévoir notamment un système de compensation en cas de préjudice sur la production sylvicole.

L'ambition métropolitaine se poursuit donc avec le même souci d'avancer dans le plus large consensus possible avec les collectivités et les syndicats concernés.

Le saviez-vous ?

- L'eau que nous buvons sur la métropole bordelaise provient de nappes d'eau souterraines situées à différentes profondeurs et alimentées par l'infiltration des eaux de pluies.
- Plus de 100 captages et forages permettent actuellement d'assurer et de diversifier l'approvisionnement en eau potable de la métropole bordelaise.
- De très bonne qualité à l'état naturel, cette eau brute nécessite peu de traitements pour devenir potable
- Tout au long de son parcours jusqu'au robinet, l'eau est passée au crible de 63 critères de qualité, ce qui est en fait le produit alimentaire le plus contrôlé.



© J.-B. Menges, Bordeaux Métropole

Exploitation et distribution : vers l'intérêt le plus général

Délégué depuis 1992 à Suez Eau France (anciennement Lyonnaise des Eaux), le service public de l'eau sera directement assuré par une entreprise publique (la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole) à partir du 1^{er} janvier prochain. Résultant d'un choix politique fort, cette décision de se réapproprier une gestion publique de l'eau vise à réaffirmer le statut de bien commun de la ressource, en amplifiant encore la transparence de sa gestion.

L'un des avantages reconnus de la gestion publique d'une ressource est sa vision à long terme, à la différence d'une délégation dont la concession est limitée dans le temps. Attentive à la pérennité du territoire, elle assure l'adéquation de la ressource en eau avec le développement de la métropole ou encore la prise en compte des territoires voisins. Elle est en résumé la meilleure garante d'une gestion juste et durable.

Sur le plan du fonctionnement financier, le bénéfice escompté est également notable puisque, pour ainsi dire, tous les revenus de l'eau vont à l'eau ! Les citoyens ont, avec la gestion publique, l'assurance que chaque euro versé en paiement de leur facture va être réinvesti pour l'eau sur le territoire. Notamment via des investissements importants dans le renouvellement du réseau pour lutter contre les fuites d'eau. 20 M€ d'investissements sont ainsi annoncés dès 2023 et le double est escompté pour l'année suivante. Par ailleurs, dans un contexte d'inflation qui pèse sur le pouvoir d'achat, la Régie de l'Eau Bordeaux

Métropole avec Bordeaux Métropole, a fait le choix de ne pas faire évoluer les tarifs de l'eau potable au 1^{er} janvier 2023.

Le dernier grand atout de la gestion publique sera sa caution de transparence. La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole sera en effet pilotée par une direction générale et un Conseil d'Administration. Ce dernier est composé d'élus de la Métropole, mais aussi de représentants d'associations de défense des consommateurs et de l'environnement, ainsi qu'à l'avenir, de représentants du personnel et d'experts.

TRANSITION PRESQUE IMPERCEPTIBLE POUR LES ABONNÉS

Choisi pour ses incidences globales sur le long terme, le passage en régie s'annonce presque imperceptible pour les usagers. Ni l'installation, ni le compteur des abonnés ne seront modifiés. La même eau coulera des mêmes robinets... Indécélable à l'usage, la mutation sera également facile sur le plan administratif puisque les abonnements seront automatiquement transférés, sans frais, au nouvel opérateur public. Sauf refus exprimé, les coordonnées personnelles et bancaires des abonnés ayant opté pour le prélèvement automatique et/ou la mensualisation seront transmises à la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole. Un parcours simplifié en trois clics leur sera proposé, qui permettra de renouveler leurs autorisations de prélèvement. Les usagers recevront au cours du premier trimestre 2023 une dernière facture Suez soldant leur consommation au 31 décembre 2022. À partir du 1^{er} janvier 2023, les facturations seront émises par la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole. L'accès aux espaces personnels des usagers seront maintenus avec les mêmes codes à l'adresse leaubordeauxmetropole.fr



© C. Goussard

Préserver l'eau : une mission pour tous

LES POUVOIRS PUBLICS NE SONT PAS LES SEULS À POUVOIR AGIR SUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU. MISSIONS ASSOCIATIVES ET ÉCO-GESTES INDIVIDUELS PÈSENT AUSSI LEUR POIDS, CÔTÉ CITOYENS. EXEMPLE AVEC L'ASSOCIATION TERRE & OCÉAN.

Avant de s'engager à protéger une ressource aussi précieuse que fragile, sans doute faut-il avoir d'abord conscience de sa vulnérabilité. Sensibiliser le grand public à la cause de l'eau est l'une des missions de l'association béglaise Terre & Océan. Créée en 1995 par une dizaine de jeunes doctorants du Département de Géologie et Océanographie de l'Université Bordeaux 1, l'association a d'abord réalisé des études environnementales avant de se spécialiser peu à peu dans la médiation culturelle des sciences et l'histoire des environnements. Partenaire des Juniors du développement durable (le dispositif de sensibilisation à l'écocitoyenneté de la Métropole), elle multiplie depuis lors les actions à destination des enfants comme des adultes, sous la forme d'ateliers scolaires, de balades, de croisières, de conférences, de formations, de production de documentaires et de rédaction d'articles. Deux passionnants numéros de Terre & Océan Magazine (n°5) et de Terre & Océan Junior (n°3) sont d'ailleurs consacrés aux eaux souterraines en Gironde et sur la planète. Organisatrice d'un millier d'événements, ateliers ou rencontres par an environ, l'association anime aussi deux lieux dédiés à la sensibilisation environnementale : la Maison du Patrimoine naturel du Créonnais, au bord de la piste cyclable Roger Lapébie à Sadirac et l'Aquaforum, maison passive inaugurée en 2013 près des berges de la Garonne aux Rives d'Arcins à Bègles. Aux enfants, Terre & Océan, propose des ateliers de pédagogie active sur les sites proches des écoles ou dans

des lieux emblématiques des grandes questions environnementales. Une approche de proximité les invite à faire des observations, à regarder ce qu'il y a autour, à se demander d'où vient l'eau du robinet, où est le château d'eau et à comprendre le cycle de l'eau... Aux adultes, elle offre un nouveau regard. « En comparaison des générations précédentes, on est pour la plupart dans des métiers assez déconnectés de la nature, souligne Eric Veyssey, l'un des co-fondateurs de l'association. Il faut reconceptualiser notre rapport à elle. Il y a plusieurs aspects dans ce que nous essayons de faire : il s'agit à la fois de donner une lecture de l'environnement par la science, mais aussi une explication de choses simples. Le grand public peut redécouvrir son propre environnement avec un autre œil et à différentes échelles de temps. Notre idée est de remettre l'environnement au cœur de la culture au sens large et d'arriver à toucher les publics qui ne viennent pas d'eux-mêmes. Il faut aller à leur rencontre. On réfléchit dans ce sens. »

Un livret des activités scolaires et grand public proposées par l'association peut être téléchargé sur son site www.terreetocean.fr

SENSIBILISATION MÉTROPOLITAINE

Centre de ressources dédié à la sensibilisation du grand public, la Maison de l'Eau de Bordeaux opère désormais hors les murs. Relayé par l'association Du Flocon à la Vague – Water Family, le dispositif pédagogique initialement conçu par Suez continuera, sous la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, d'être déployé dans les classes de la métropole. Très active, l'association propose en parallèle de nombreuses activités et supports œuvrant à la connaissance de l'eau sous toutes ses formes, ainsi qu'à sa préservation.

**Association du Flocon à la Vague - Water Family - Antenne Gironde
Tel. 06 08 15 45 30**

Conseils d'usage(s) au quotidien

**SI ON AIME L'EAU, ON DOIT D'ABORD LA PROTÉGER.
POUR LES PARTICULIERS QUE NOUS SOMMES, CELA REVIENT À NE PAS POLLUER,
MAIS AUSSI À PRENDRE L'HABITUDE D'USER AVEC PARCIMONIE DE LA RESSOURCE.
BONNE NOUVELLE : DES TAS DE CHOSES SONT À NOTRE PORTÉE! POUR MÉMOIRE...**

Même si la ressource est fragile et qu'il est temps de commencer à y prêter attention, nous avons la chance, dans notre partie de la planète, de ne pas être guettés par la soif! Boire de l'eau c'est vital et pourtant, la boisson constitue seulement 1 % de la consommation domestique. 93 % de l'eau que nous faisons couler de nos robinets est dédiée à l'hygiène et au nettoyage, tandis que 7 % concernent l'alimentation. On en déduira aisément que les principales marges de manœuvre se trouvent entre la salle de bains, les toilettes et la buanderie. Certaines d'entre elles ne demandent aucun autre équipement qu'une dose de bonne volonté...

Les bons gestes sans accessoires

Si la plupart des usagers ont déjà pris l'habitude d'éteindre l'eau pendant qu'ils se brossent les dents ou se rasent, tout le monde ne mesure pas encore entièrement les économies réalisables par ses choix d'hygiène. Il est bon à savoir qu'on évalue en moyenne de 120 à 200 litres la quantité d'eau nécessaire à un bain, quand une douche n'en requiert que 40 à 80. Encore faut-il y rester un temps raisonnable : chaque minute supplémentaire ajoute de 10 à 20 litres au compteur ! Tout étant affaire de raison, quand on ne veut pas consentir aux 5 minutes recommandées, il vaut mieux rester une demi-heure dans un bain que sous une douche... On veillera en tout cas, pour la toilette du linge ou celle de la vaisselle, à ne faire tourner les machines que lorsqu'elles sont bien remplies.

Le saviez-vous ?

Tandis que chaque habitant français utilise en moyenne 148 litres d'eau par jour, les Métropolitains en consomment 137 litres en moyenne. C'est bien mais nous pouvons encore faire mieux!

Petits équipements hydro-économiques

D'autres économies domestiques demandent un peu plus que de la vigilance. Parmi les accessoires les plus accessibles, les mousseurs à installer sur les robinets coûtent une dizaine d'euros. En injectant de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule, ils réduisent la consommation de 30 à 50 % sans altérer l'impression de débit. Des mousseurs limiteurs de débit existent aussi, qui s'installent entre le robinet et le flexible de douche. Des dispositifs « stop-douche » restituent le débit et la température de l'eau après qu'on l'ait arrêtée pour se savonner. Un peu plus onéreux (de 25 € à 50 € environ), les pommeaux de douche éco-responsables permettent, quant à eux, en optimisant la pression, d'économiser jusqu'à 75 % d'eau. Pour un investissement équivalent, une amélioration peut aussi être apportée du côté des WC équipés d'anciens systèmes de chasse d'eau. Au lieu des 10 litres de jadis, les dispositifs à double commande se contentent de 3 ou 6 litres. Au moment de choisir votre installation, sachez encore qu'un mitigeur thermostatique consomme 10 à 30 % de moins d'eau qu'un mitigeur classique.

La chasse au gaspi

Sur des installations plus anciennes, pensez par ailleurs à traquer les fuites! Au moment d'aller vous coucher, relevez votre compteur d'eau : s'il a bougé pendant la nuit et que personne ne s'est levé, c'est qu'une fuite se cache quelque part. Reste à trouver d'où elle vient... Le gaspillage n'est pas anodin : un robinet qui goutte peut perdre 5 litres/heure (soit 120 litres/jour) et une chasse d'eau qui coule, plus de 600 litres/jour...

Ceux qui ont des jardins, enfin, peuvent récupérer l'eau de pluie. Connectés à une gouttière, les récupérateurs d'eau sont les plus connus, qui peuvent fournir de bonnes réserves d'arrosage (jusqu'à 70 m³ pour une toiture de 100 m²). Mais il existe également des dispositifs alternatifs peu coûteux dont le site du SAGE nappes profondes de Gironde donne, entre autres conseils, le mode d'emploi.

jeconomiseleau.org





La « Cité num », un terreau fertile pour le digital

DEPUIS TROIS ANS, LA CITÉ NUMÉRIQUE RASSEMBLE À BÈGLES UN CONDENSÉ DE L'ÉCOSYSTÈME DU DIGITAL DE LA MÉTROPOLE. EN FAISANT LE PARI QUE CETTE DENSITÉ ET LA PROXIMITÉ RENFORCERONT ENCORE LA DYNAMIQUE DE CE SECTEUR PORTEUR.

Sur les façades, des touches de jaune évoquent encore sa précédente fonction. Ce ne sont cependant plus les flux de colis et de lettres que l'ancien Centre de tri postal de Bègles accueille désormais, mais une tout autre ruche : celle, féconde, de la Cité numérique. Ou « Cité num » pour ses habitants.

L'idée de sa création est née il y a plus de dix ans et il aura fallu le travail conjoint de la Métropole, de la Ville de Bègles, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Bordeaux Euratlantique, pour parvenir à son ouverture il y a trois ans. Propriété de Covivio, opérateur immobilier européen, à hauteur de 75% depuis 2019, le site compte aujourd'hui quelques 1000 personnes et plus d'une soixantaine d'entités qui se côtoient dans ses 25 000 m² de bâtiments, ses jardins et ses coursives bordées d'immenses bambous. Toutes œuvrant dans le secteur du numérique ou l'utilisant dans leur développement.

On y trouve des entreprises de toutes tailles, de la multinationale à la micro-entreprise, de la société d'e-santé au studio d'animation, du développeur d'applications à l'agence de web designers. Sont également présents des écoles et centres de formation, des structures d'accompagnement, des financeurs privés, des acteurs publics, etc.

Bordeaux Métropole dispose par exemple de 2 500 m² qu'elle sous-loue, entre autres, au réseau de Business Angels Finaqui ou à la French Tech Bordeaux. Cette association, qui porte en Nouvelle-Aquitaine la dynamique du label « French Tech » (fédérant l'écosystème de start-up et entreprises innovantes), propose ainsi sur place différents services à même de faciliter le recrutement, l'accès à la commande publique ou encore le contact avec les administrations publiques du type INPI, URSSAF, Douanes...



« Des fertilisations croisées »

En résumé, la Cité numérique regroupe tout ce qui peut permettre au secteur numérique, déjà très dynamique sur la métropole (6,9% des entreprises et 7,8% des salariés), de prospérer, mais, au-delà de l'aspect pratique, c'est davantage une dynamique qui est ainsi encouragée.

« C'est important d'avoir des lieux avec une concentration d'acteurs car cela permet les rencontres, les échanges, les connexions et les fertilisations croisées »,

explique le directeur Bordeaux.

« La proximité crée aussi la confiance »

Philippe Metayer, de French Tech

« Dans le digital, confirme Cédric Vicente, directeur du site Wellio Bordeaux Cité Numérique (réseau d'espaces de pro-working de Covivio), la logique d'écosystème est très forte et la rencontre physique primordiale. La proximité crée aussi la confiance. L'enjeu est de créer ensuite des moments de partage, qui peuvent être festifs ou professionnels. » Le 9 novembre par exemple, un « Experience Tour » sera organisé, pour se retrouver et échanger sur des thématiques communes.

Une telle dynamique profite notamment aux jeunes entrepreneurs. Accompagné par un incubateur dans son lancement de Toog - une plateforme de réservation de loisirs « last-minute » -, Benjamin Gueroui se réjouit par exemple du café pris dans la semaine avec quelqu'un de HelloAsso ou des discussions entamées avec Wellio sur de possibles partenariats. « C'est incroyable, assure-t-il, de pouvoir avoir des locaux, rencontrer d'autres dirigeants, le tout dans un cadre qui est top ». De quoi transformer cette « jeune pousse » en « licorne » ? L'avenir le dira !

citenumerique.fr

● S'y rendre

● Cité numérique : 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles. Accès par le tram C (arrêts Terres Neuves et Belle Rose) ou les bus 11 et 26.





CARTE BLANCHE

Suzanne Treister, artiste invitée à participer à la thématique Garonne du programme *L'art dans la ville*, livre au Journal, quelques-uns des croquis qui ont inspiré la création de son œuvre *Le puits/Bibliothèque* sur la Technique.

suzannetreister.net

« Depuis la fin des années 80, mon travail explore la relation entre les nouvelles technologies, la société, les façons différentes d'appréhender l'univers, et les avènements potentiels de l'humanité et de la planète. »
Suzanne Treister



Autour des vaisseaux de Bordeaux

Le triptyque imaginé par Suzanne Treister autour du fleuve et de la technologie arrive à terme avec l'inauguration en septembre dernier de l'œuvre *Le puits/Bibliothèque sur la Technique*. Après *Le vaisseau spatial* aux Bassins à flot et *L'observatoire/Bibliothèque de science-fiction* à Floirac, elle imagine sur les berges de la Garonne, quai des Queyries à Bordeaux, le dernier élément de son triptyque, prenant la forme d'un pavillon-bibliothèque.

Ce kiosque évoque d'une part l'architecture néoclassique en référence à Bordeaux et aux pavillons qui incitaient à la contemplation dans les jardins à l'anglaise comme le Trianon à Versailles. Il assume d'autre part un aspect résolument contemporain, annonciateur des problématiques bien actuelles qu'il contient. À l'intérieur, autour d'un puits factice qui fait écho à la puissance du fleuve, des vitrines présentent les livres de grands penseurs ayant alerté sur les conséquences de la technologie. En nous invitant à découvrir des textes et auteurs de référence, l'œuvre de Suzanne Treister incite à prendre conscience de notre dépendance technologique.

bxmet.ro/Les-vaisseaux-de-Bordeaux

Code de la rue : pour bien cohabiter, respectons-nous les uns les autres.

TROTTINETTES, VÉLOS, GYROROUES, PIÉTONS... LES MODES DE TRANSPORTS DOUX FOISONNENT. SI LA RUE SE PARTAGE ENTRE TOUS, LA COHABITATION N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE. TROTTOIRS, PISTES CYCLABLES, ZONES 30, ZONES DE RENCONTRE. DÉCRYPTAGE DU CODE DE LA RUE ET RAPPEL DES RÈGLES À SUIVRE.

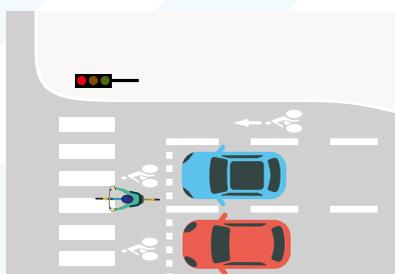
Avec le développement de la pratique du vélo et des autres modes de déplacements doux, tels que les trottinettes, gyroroues, skates... nous sommes nombreux sur les voies. Il est impératif de respecter certaines règles pour un partage de la rue apaisé et une plus grande sécurité pour tous.

Mieux comprendre pour mieux circuler

Différents aménagements cyclables jalonnent les rues. La plupart s'accompagnent d'une signalisation verticale, les panneaux, et horizontale, les marquages au sol. Autrefois de couleur verte pour certains, ils sont dorénavant blancs pour garantir une meilleure visibilité de nuit ou par temps couvert. Mais connaissons-nous bien ces aménagements ?

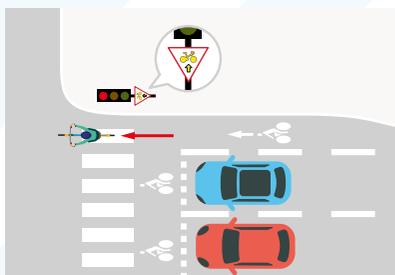
Point sur les carrefours, lieux particulièrement sensibles où la cohabitation avec l'ensemble des véhicules (motorisés et doux) n'est pas toujours évidente, en raison souvent d'une mauvaise connaissance de la signalisation et des bonnes pratiques.

Le sas vélo



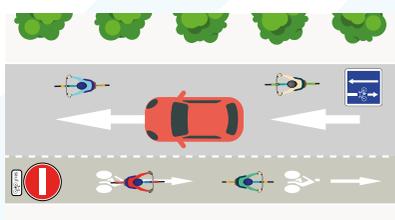
Il s'agit d'un **espace réservé aux cyclistes** devant la ligne d'arrêt des véhicules et avant ou après le passage piéton. Cet aménagement permet aux cyclistes de se placer en amont des voitures de façon à être vus et à ne pas respirer les gaz d'échappement. Lorsque le feu passe au vert, ils démarrent ainsi avant les véhicules à moteur, en toute sécurité, notamment pour tourner à gauche lorsqu'il y a plusieurs files de circulation. Cet espace est matérialisé au sol par un pictogramme vélo et une ligne de délimitation. Les voitures ne doivent pas s'y trouver à l'arrêt.

Panonceau « Laissez le passage cycliste au feu rouge »



Apposés sous certains feux, ils permettent aux cyclistes de franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt, **sous réserve qu'ils cèdent bien le passage à tous les usagers, en particulier les piétons**, bénéficiant du feu « vert ». Le feu rouge devient un cédez-le-passage pour les cyclistes allant dans la ou les directions indiquées par le panonceau.

Le double-sens cyclable en cohabitation



Il s'agit des rues qui sont à **double-sens de circulation pour les cyclistes mais dans un seul sens de circulation pour les véhicules motorisés**.

Le marquage au sol matérialise le parcours du cycliste à contre-sens de la circulation automobile dans une rue à sens unique.

En France, **le double-sens cyclable est autorisé par défaut sur toutes les voies dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km** (zones de rencontres, zones 30), sauf avis contraire du maire. La signalisation doit cependant être adaptée : un panonceau « Sauf vélo » doit figurer sous le panneau « sens interdit », accompagné facultativement d'un marquage au sol.

Les espaces de cohabitation

Zones 30, zones de rencontre, zones apaisées...

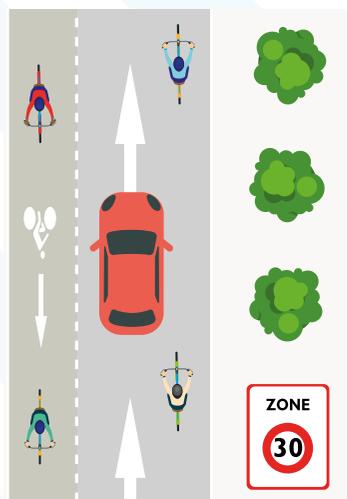
De nombreuses dénominations coexistent pour qualifier ces espaces de partage de l'espace public.

Les zones de rencontre (20 km/h)



Zones dans lesquelles **la vitesse est limitée à 20 km/h et le piéton prioritaire sur tous les autres usagers** (sauf le tramway, le cas échéant). Le vélo reste prioritaire sur tous les véhicules motorisés mais pas sur les piétons.

Les zones 30 (30 km/h)



Zones dans lesquelles **la vitesse est limitée à 30 km/h et la priorité à droite la règle par défaut**. Il n'y a pas d'aménagement particulier pour le vélo. Ces zones sont à double sens cyclable, sauf en cas d'avis contraire du maire ou de défaut de visibilité, une circulation automobile trop dense ou une étroitesse de la chaussée trop prononcée ne permettant pas de garantir la sécurité de tous les usagers.

Aménagements cyclables

Le couloir bus cyclable



Voie de circulation réservée aux bus, taxis et vélos.

La piste cyclable bidirectionnelle

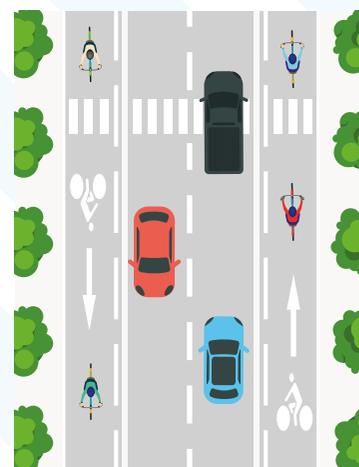
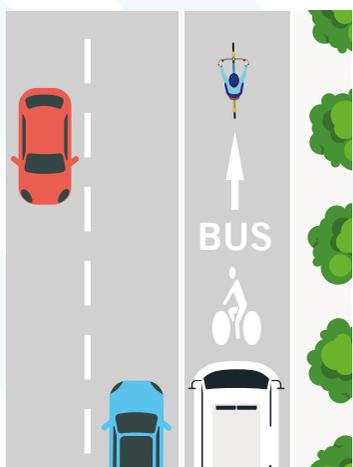


Elle permet aux cyclistes de circuler dans les deux sens, sur un même aménagement.

La bande cyclable unilatérale



File de circulation réservée aux cyclistes. Elle est toujours unidirectionnelle.



Bus, voitures, cyclistes, piétons... respectons les règles et respectons-nous les uns les autres pour une cohabitation apaisée.

Mobilités, une démarche participative

3 DOSSIERS IMPORTANTS SONT SOUMIS À DISCUSSIONS AVEC LE PUBLIC. LE FUTUR RER MÉTROPOLITAIN, DES TÉLÉCABINES AU-DESSUS DE LA GARONNE ET LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS. LE POINT SUR CES SUJETS ET LA DÉMARCHE DE DIALOGUE CITOYEN ENGAGÉE PAR BORDEAUX MÉTROPOLE.

Bordeaux Métropole ouvre de nombreux projets à la participation citoyenne avant leur réalisation. Ils relèvent des préoccupations quotidiennes des usagers, comme la construction de nouveaux logements, l'aménagement d'espaces publics ou encore les projets à impact environnemental... La **Charte du dialogue citoyen** mise en place par Bordeaux Métropole offre les repères pour déployer les outils de participation adaptés aux objectifs visés (voir encadré). Ainsi les mobilités font partie des sujets stratégiques où l'avis des citoyens vient éclairer les décisions à prendre dans l'intérêt général. La congestion du trafic routier au sein de la métropole constitue un problème récurrent et les seuils limites de pollution sont atteints régulièrement. Les alternatives proposées, plus écologiques, doivent aussi renforcer les liaisons avec les territoires voisins. Feuille de route de ces changements, le nouveau schéma des mobilités 2020-2030 a été adopté en septembre 2021.

RER métropolitain et télécabines

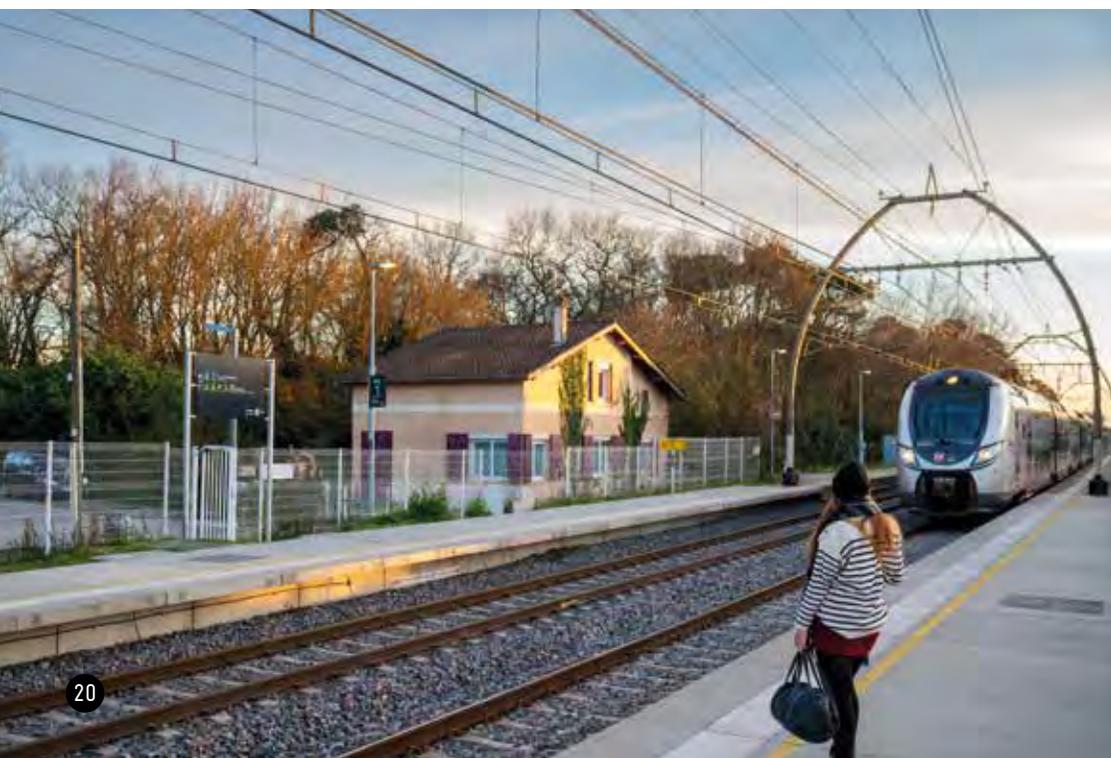
Parmi ces alternatives, le **RER métropolitain** est porté depuis 2018 par Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine¹, rejoints depuis par l'État et le Département de la Gironde. Ce futur service de trains renforcé découle d'un double constat : d'une part, la majorité des déplacements routiers quotidiens dans Bordeaux Métropole sont ceux des personnes résidant dans les territoires proches. D'autre part, l'important patrimoine ferroviaire local permettrait le déploiement de nouvelles liaisons urbaines et périurbaines. Le RER métropolitain est constitué de 3 lignes : Libourne - Arcachon, Saint-Mariens - Saint-Yzan - Langon, Bordeaux/Pessac - Pointe de Grave, elles-mêmes connectées avec de nouvelles lignes de car express. Des aménagements sont prévus sur les gares existantes et le réseau Tbm et deux haltes ferroviaires vont être construites (au Bouscat et à Talence). Une concertation pour

chaque ligne est conduite du 20 septembre au 19 novembre 2022, sur internet et dans les communes concernées. L'objectif est de recueillir les opinions de riverains, d'habitants, d'usagers des transports ainsi que d'acteurs locaux sur les aménagements à réaliser. Cette concertation est organisée par la SNCF et Bordeaux Métropole, maîtres d'ouvrage des aménagements ferroviaires ou des espaces publics autour des gares, et placée sous l'égide de garants de la CNDP² qui veille au bon déroulement des concertations.

Autre proposition innovante, les **télécabines**. Utilisées dans plusieurs villes européennes – de Porto à Toulouse dernièrement –, celles-ci viendraient renforcer les liaisons entre les deux rives de la Garonne en desservant les secteurs de La Buttinière-Palmer (Lormont et Cenon) et les quartiers Achard-Bacalan sur la rive gauche de Bordeaux. Complémentaire des ponts, ce système de télécabines urbaines s'adapterait au dénivelé du coteau et à l'acropole du fleuve. Il serait en outre connecté aux lignes structurantes de transports en commun (tramways, bus express) et s'appuierait sur des parcs-relais à proximité, existants ou à construire. À la différence d'autres infrastructures, ce chantier présentera un impact plus faible sur les riverains et l'environnement, en raison d'infrastructures plus localisées (stations et pylônes). Écologique puisque 100 % électriques, les télécabines proposeraient un trajet en moins de 10 minutes qui permettrait aussi la valorisation du patrimoine naturel et urbain. Enfin, il témoigne des modes de gouvernance adoptés par Bordeaux Métropole, avec une concertation préalable là encore sous l'égide de la CNDP.

¹ Qui gère le réseau des TER.

² Commission Nationale du Débat Public.



La Zone à faibles émissions

Le troisième sujet est celui de la ZFE ou **Zone à faibles émissions**, qui à la différence des deux précédents est une obligation réglementaire au niveau national. La ZFE imposera au plus tard le 1^{er} janvier 2025 un périmètre interdisant l'accès aux véhicules les plus polluants dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants. Son but est de réduire la pollution issue du trafic routier, responsable des 2/3 des émissions de dioxyde d'azote. Pour avancer aux côtés des usagers, Bordeaux Métropole a choisi deux temps de consultations préalables (avant la consultation réglementaire) afin d'anticiper sur les types de véhicules concernés, la périodicité de la ZFE ou son seuil d'accès. Une première consultation ciblée a eu lieu d'avril à septembre 2022, sollicitant l'avis de professionnels, d'experts et de groupes d'usagers. Une deuxième consultation, auprès du grand public cette fois, se déroulera à partir d'octobre 2022. L'ensemble des résultats sera diffusé courant 2023.



© J.-B. Menges, Bordeaux Métropole

LA POLITIQUE DE DIALOGUE CITOYEN

En 2021, invitée à définir les conditions d'association de la population, Bordeaux Métropole a souhaité renforcer sa politique de dialogue citoyen. Elle a ainsi adhéré à la Charte de la participation du public, portée au niveau national par le Ministère de la Transition écologique. Reconnaissance des savoirs et expertises, scénarios alternatifs, lien avec les décisions à prendre, acceptation des divergences, égalité et diversité, encouragement du pouvoir d'initiative des citoyens... Elle offre une belle boussole pour une participation efficace et de qualité.

Depuis plus de 20 ans, Bordeaux Métropole est engagée dans une approche participative. Celle-ci peut s'exprimer sur des concertations de projets d'ampleur, comme le franchissement Jean-Jacques Bosc (aujourd'hui pont Simone-Veil), la stratégie des mobilités, le tramway, le Plan local d'urbanisme, les grands projets de renouvellement urbain, mais aussi des aménagements d'espaces publics de proximité (rues, places...). La plupart sont publiées sur le site participation.bordeaux-metropole.fr, mis en place pour faciliter la participation du public.

La Métropole ambitionne que le dialogue public assure un partage de l'information, condition essentielle de la participation. Elle cherche aussi à faire remonter les préoccupations des citoyens, une mission à laquelle contribue le Conseil de Développement Durable (C2D). Cette assemblée citoyenne paritaire fait place à une variété de générations et de professions. Le C2D peut se saisir des sujets qu'il souhaite pour enrichir le projet métropolitain. La Métropole mobilise également ses membres pour améliorer la manière de faire participer les autres citoyens.

c2d.bordeaux-metropole.fr



© J.-B. Menges, Bordeaux Métropole

Où et quand participer ?

RER métropolitain

Concertation du 20 septembre au 19 novembre 2022

Réunions publiques, ateliers participatifs, rendez-vous dans l'espace public, rencontres dans les trains et contributions sur projet-rer-m.fr

Télécabines

Concertation du 28 novembre 2022 à février 2023

Réunions publiques / rencontres de proximité et stands mobiles dans les villes concernées (Bordeaux, Cenon, Lormont)
bxmet.ro/telecabines

ZFE

Consultation citoyenne d'octobre 2022 à février 2023

Réunions publiques / campagnes de terrain
bxmet.ro/zfe



PHOTOVOLTAÏQUE

=

**130 GWh/an
produits par 3 800 installations**



**Objectif
=
200 GWh/an**

Aujourd'hui

17,5 %

**soit 2 400 GWh/an
de l'énergie consommée
sur le territoire métropolitain
est renouvelable**

La production métropolitaine d'énergies renouvelables

Bordeaux Métropole a voté le 30 septembre dernier son nouveau Plan Climat.
Découvrez-le sur : bxmet.ro/plan-climat



11 RÉSEAUX DE CHALEUR (+ 16 RÉSEAUX DE CHALEUR À L'ÉTUDE)

=
280 GWh/an



Objectif
=
+ 560 GWh/an

> équivalent à
60 000 logements
desservis en chauffage
avec **80 % d'énergie**
renouvelable



BIOGAZ

=

40 GWh/an produits
par 4 stations d'épuration



Objectif
=
+ 80 GWh/an

Objectif

2050

=

100 %

de l'énergie consommée
sera renouvelable

Le vignoble urbain à vélo

NEZ AU VENT, IL Y A UN BON MOYEN DE DÉCOUVRIR AUTREMENT LES TRÉSORS VITICOLES ET ARCHITECTURAUX DE LA MÉTROPOLE : À VÉLO! APRÈS PESSAC-LÉOGNAN ET AVANT L'ENTRE-DEUX-MERS, TROIS BOUCLES VIENNENT D'ÊTRE CRÉÉES DANS LE MÉDOC. LEUR DÉPART SITUÉ À LA GARE MULTIMODALE DE BLANQUEFORT PERMET DE LES REJOINDRE EN TRANSPORTS EN COMMUN.

Il n'y a pas d'âge pour pédaler...

Trois parcours à vélo invitant à sillonner le vignoble urbain et à découvrir le patrimoine sont proposés par Bordeaux Métropole.

Au départ de la gare de Blanquefort, ces trois boucles de 9, 23 et 29 kilomètres, extensions les unes des autres, mènent aux Châteaux Dillon, Malleret, Paloumey, d'Agassac, Ségur, Saint-Ahon et à la Tonnellerie Nadalié.

Pour suivre le parcours, deux possibilités : activer la géolocalisation et suivre l'itinéraire en temps réel avec son téléphone mobile sur bordeaux-tourisme.com/itineraires-velo-vignoble ou y télécharger la carte avant de partir. En route, les itinéraires ne sont pas fléchés.

Facile et accessible

L'initiative prolonge les parcours pédestres créés autour du vin en ville et permet une vraie connexion au territoire viticole, en toute autonomie. Sur terrain plat, ces boucles sont faciles et sécurisées : chemins de forêt ou de vignes et pistes cyclables privilégiés, et même allées de château, rives d'étang... Des organisateurs de la course de VTT la Médocaine et des collaborateurs



Château d'Agassac

© T. Buisson

du Parc régional naturel Médoc ont participé aux reconnaissances du terrain. L'objectif était de relier des points d'intérêt, faire connaître les acteurs du territoire, la production locale, au-delà de la métropole. Tout a été pensé pour faire de la balade un moment ludique et enrichissant. Pédaler pour pédaler n'est pas le but ; être « slow » (lent) et savourer, oui !

Le point de départ de la gare de Blanquefort permet d'arriver en train, tram, bus, voiture, vélo...

Parmi les sites remarquables proposés en route, à mi-parcours de la grande boucle, le Château Paloumey est une propriété familiale accueillante dont l'ensemble des vignobles est certifié biologique. Les palombes qui le survolent chaque année ont inspiré son nom. « Ce domaine est une sorte de laboratoire local pour l'humain, la nature et le vivre-ensemble, souligne Adeline Warthmann, sa responsable commerciale et communication. L'exploitation est autosuffisante en énergie grâce à ses 400 m² de panneaux solaires.

La mobilité est importante pour nous du fait de notre engagement environnemental. Nous avons régulièrement des visiteurs courageux qui arrivent de Bordeaux à vélo. Et de la même façon que nous avons des bornes électriques à disposition pour les voitures, nous sommes heureux de pouvoir recharger les vélos électriques de ceux qui s'arrêtent chez nous ».

En semaine, il y a toujours du monde pour accueillir les visiteurs. En passant le portail de la propriété, vous aurez une belle vue sur les vignobles à votre gauche, et sur la maison bourgeoise typique, habitée, sur la droite. Il est possible de visiter la parcelle en agroforesterie plantée sur 4 hectares et d'y comprendre la notion de tampon bioclimatique. Entre juin et septembre, le Château Paloumey reçoit certains jeudis les Afterworks en Médoc. 2023 en sera la 7^e édition. Une initiative de dynamisation du territoire créée il y a plusieurs années avec les Châteaux Marquis de Terme et Lamothe Bergeron et qui fédère désormais sept propriétés viticoles.

Slow tourisme

Edith, cycliste occasionnelle, témoigne sur le groupe Facebook Vélo Bordeaux Métropole : « J'ai fait la boucle de 29 km : elle est chouette, pas difficile, le terrain est assez plat et je conseille de rallonger un peu jusqu'à la gravière de Paloumey qui vaut le détour ».

Adeline confirme : « Puisqu'on parle de slow tourisme, en face de chez nous il y a cette gravière que l'on appelle Le lac, ça vaut le coup de s'arrêter et profiter du lieu. Des bancs pour pique-niquer ou observer les pêcheurs sont à disposition ».

Pas très loin en chemin, la tonnellerie familiale Nadalié dévoile son art subtil et complexe qui perpétue une grande tradition artisanale depuis 1902 au service des plus grands vins du monde. Mais pour cela, il faut prévoir sa balade un jeudi et ne pas partir trop tard car les visites (sur réservation) n'ont lieu que le matin. Une belle occasion de comprendre le rôle primordial que joue le bois dans l'élevage du vin et apprécier le savoir-faire mis en œuvre par les maîtres tonneliers locaux. En dehors de ces visites, vous pouvez apercevoir le parc à bois sur lequel les merrains sont en phase de maturation avant mise en fabrication en passant par les vignes – côté Rue Lafont.

Sixième point d'intérêt de la grande boucle, château de contes et légendes, Agassac est l'une des plus anciennes entités viticoles du Médoc : il date du 13^e siècle. De nombreux créneaux de visites guidées sont proposés, avec dégustation des vins. Si votre balade tombe en-dehors des horaires de visite, ou que vous ne souhaitez pas prolonger la halte, vous pouvez explorer librement le rez-de-chaussée du château, le parc où les pique-niques sont possibles, et le pigeonnier qui accueille la boutique et la salle de dégustation.

Prochaine étape? Un itinéraire concocté par la Métropole dans l'Entre-deux-Mers pour le printemps 2023, un peu moins plat et pour lequel le vélo électrique sera bienvenu pour certains. Toujours avec un départ accessible en transports en commun. L'édition d'une carte papier est également prévue. Cette offre s'ajoute au premier GR métropolitain de France (160 km), au jalonnement « Bordeaux Unesco » et à la carte « super balades » à faire à pied et à vélo. Dans cette dernière, le circuit « Aventure entre vigne et architecture » (18 km en 3h, classé facile) part de l'arrêt de tram B Pessac Centre et conduit aux Châteaux de Camponac, Picque Caillou, Luchey-Halde, Pape Clément, à la Cité Frugès Le Corbusier, au Parc de Bourran. Toujours nez au vent.



Château Saint-Ahon

© Château Saint-Ahon

En pratique

Les itinéraires des boucles à vélo et les informations sur les points d'intérêt sont disponibles sur : www.bordeaux-tourisme.com/itineraires-velo-vignoble
Prévoir une journée pour la boucle de 29 km.

> Château Paloumey

Visites, dégustations, ateliers : prise de RDV en ligne chateupaloumey.com ou 05 57 88 00 66
À tester, le nouveau circuit « Nature et Future ».

> Tonnellerie Nadalié

Visite sur réservation les jeudis matin
Durée : environ 1h, 15€/personne. Âge minimum : 5 ans
Réservations : oenotourisme@nadalie.fr
ou 05 57 10 02 02

> Château d'Agassac

Trois circuits de visite incluant une dégustation de 3 à 5 vins.
Durée : 1h, 12 à 24€ selon le thème (gratuit pour les moins de 8 ans)
Réservation au 05 57 88 15 47
ou accueil-visite-agassac@agassac.com
ou par la plateforme Winetourbooking
ou sur les sites Winalist et Smartbox.

À **Ambarès-et-Lagrange**,

les Ambarésiens sont régulièrement sollicités par la municipalité pour participer à la vie de la cité. Cet été ils étaient invités à s'exprimer sur le choix de l'implantation du futur skatepark, qui verra le jour en 2023! Dans le cadre du premier budget participatif, 80 000€ seront dédiés à la réalisation de projets proposés par les habitants, relatifs notamment à l'animation de quartier, l'écologie et la solidarité. Après étude de faisabilité de la mairie, les Ambarésiens seront de nouveau appelés à élire leurs projets préférés.

Plus d'infos : ambaresetlagrave.fr

Ne manquez pas la 5^e édition de l'évènement **Com' sur des**

roulettes d' **Ambès**

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 28 octobre de 14h à 17h sur la place du marché. Vous trouverez sur place des initiations gratuites dans l'univers du déplacement urbain : rollers, overboards, skates, BMX... Avec une petite nouveauté cette année, une animation Teqball (foot sur table) pour les amoureux du ballon rond. Initiés ou novices des sports à roulette, nous vous attendons nombreux!

Plus d'infos : villeambes.fr

Lundi 5 décembre à 18h30,
la salle de spectacles du Cuvier de Feydeau à

Artigues-près-Bordeaux,

accueillera la soirée de clôture de la 9^e édition de la **Quinzaine de l'Égalité et de la Diversité**. Au programme de cet ultime rendez-vous : retour sur les projets des communes métropolitaines partenaires de la manifestation, remise de trophées, buffet convivial... Un apéro-concert du trio vocal engagé pour les droits des femmes ADAMÉE conclura ce temps d'échange et de partage ouvert à tous.

Plus d'infos : artigues-pres-bordeaux.fr



Retrouvez les événements
des 28 communes sur
bxmet.ro/agenda

Du 10 au 26 novembre,

Bassens organise

la manifestation « **Faites égalité** », dans le cadre de la 9^e édition de la Quinzaine métropolitaine de l'Égalité et de la Diversité. Plusieurs événements ayant pour but la sensibilisation au handicap seront proposés pour tous les publics : exposition, ateliers, échanges, jeux, etc. En clôture de la Quinzaine, les commerces bassenais impliqués dans la démarche de la ville de sensibilisation à l'accueil du public atteint de cette maladie se verront remettre le label « commerce aidant Alzheimer ».

Plus d'infos : ville-bassens.fr

Cette saison à **Bègles**, la **CitéCirque**

vous invite à entrer dans les univers des compagnies avec différents spectacles et rendez-vous culinaires et chaleureux. Avec la Cie Sacekripa, nous explorerons notre manière d'être au monde et effectuerons une intrusion dans notre absurdité du quotidien avec beaucoup d'humour. Venez prendre le temps de découvrir en famille *Vu et Vue* du 27 au 9 octobre, *Vrai* du 2 au 4 novembre et *Bakéké* les 4 et 5 novembre.

Plus d'infos : mairie-bègles.fr

Évènement incontournable à

Blanquefort

sur l'alimentation durable et solidaire, le **festival Alimenterre** revient du 15 octobre au 6 novembre à la Vacherie à côté du parc de Majolan. L'occasion de visiter la fromagerie, participer à des ateliers sur la nourriture et l'apiculture, d'échanger autour d'un ciné-débat, de vous balader à vélo et même de faire le plein de produits locaux avec le marché des producteurs. Venez seuls, entre amis ou en famille, il y en aura pour tous les goûts!

Plus d'infos : ville-blanquefort.fr

Dès janvier, **Bordeaux** éteindra 55% de son éclairage public de 1h à 5h du matin dans les quartiers résidentiels. Une **sobriété lumineuse** qui concerne aussi le patrimoine bordelais : seule une dizaine de monuments emblématiques restera éclairée en soirée. Les axes structurants, le cœur de ville, les quais et secteurs autour des lieux de vie nocturne resteront eux aussi allumés.

En éteignant ces lumières, Bordeaux réduira de 22% sa consommation électrique, tout en préservant la biodiversité et le ciel nocturne...

Plus d'infos : bordeaux.fr

Du 9 au 11 décembre, la ville de

Bouliac

vous propose de partager la magie de Noël au sein du village avec la deuxième édition de « **Bouliac fête Noël** ». Vous pourrez ainsi faire vos emplettes au marché de Noël place Chevelaure, assister au concert de gospel dans l'église donné par Love Gospel Singers, émerveiller les enfants avec le spectacle *Fingolfin et les mondes enchantés* et découvrir bien d'autres surprises. Petits et grands, venez partager un moment convivial en famille et entre amis.

Plus d'infos : ville-bouliac.fr

La ludo-médiathèque de Bruges

a ouvert ses portes le 1^{er} octobre. Installé dans le Château Treulon entièrement réhabilité, le nouvel équipement s'étend sur 3 niveaux et compte près de 25 000 collections à découvrir. Ses salles thématiques, une extension enterrée de 400 m², ainsi que son théâtre de verdure au sein du parc, laissent envisager de nombreuses opportunités de lectures, de jeux et de rencontres.

Ouvert à tous les métropolitains, du mardi au samedi.

Plus d'infos : ludomediathèque-bruges.fr ou 05 56 16 64 18

Le 17 décembre à partir de 10h30 au centre culturel Favols à

Carbon-Blanc

rejoignez-nous pour **la journée des contes**. Entre petits lutins, princesses et grenouilles, voyage garanti des livres à l'échappée game *Panique au pays des fées*, en passant par un spectacle envoûtant.

Une journée merveilleuse vous attend! Tout public - gratuit

Plus d'infos : carbon-blanc.fr / sur réservation au 05 57 77 68 86

Cenon

Du 2 au 6 novembre, Cenon célèbre ses relations avec ses villes jumelles et partenaires lors du festival **Toutes Latitudes** ! Le Maroc, les États-Unis, le Portugal, l'Espagne, la Turquie et le Sénégal sont autant de pays qui feront l'objet de concerts au Rocher de Palmer, de spectacles à l'Espace Simone-Signoret et d'activités jeune public à la ludo-médiathèque.

Plus d'infos : cenon.fr

Eysines

TDAH, HPI, HPE, Dys..., la Ville d'

fait un focus sur ces handicaps invisibles qui touchent les personnes dites neuroatypiques, lors de **la Quinzaine de l'Égalité et de la Diversité**. Une conférence et *Hop(e)*, un spectacle autobiographique viendront interroger leurs parcours, leur façon d'envisager le monde et l'acceptation d'être hors norme.

Conférence *L'apparente normalité des neuroatypiques* - 22 novembre, 18h30 - médiathèque Jean Degoul.

Hop(e) - Cie Mechanic - 23 novembre, 20h30 - Théâtre Jean Vilar. Gratuit

Plus d'infos : eysines-culture.fr

Des rues et routes apaisées pour toutes et tous...

Floirac

C'est l'objectif de qui deviendra une « **ville à 30 km/h** » à partir du 1^{er} janvier 2023. En lien également avec la mise en place d'un chaudiou (chaussée à circulation douce), l'objectif de la « ville à 30 km/h » est de favoriser un meilleur partage de la voirie entre piétons, cyclistes et voitures, pour favoriser le bien-être des habitants.

Proposé en conseil de quartier, le dispositif sera appliqué sur l'ensemble des voies, à l'exception des quais de la Souys et une partie de l'avenue François-Mitterrand.

Plus d'infos : ville-floirac33.fr

La salle multi-activités du **Solarium** à

Gradignan

devient un bâtiment à énergie positive! À l'exemple du parking du Parc des expositions de Bordeaux-Lac, près de 2 500 m² de panneaux photovoltaïques vont recouvrir la zone de stationnement du Solarium d'ici fin 2022. La puissance de ces « ombrières » permettra de produire une énergie propre et de rendre le fonctionnement de la salle virtuellement excédentaire. Cette réalisation s'inscrit dans la démarche de sobriété globale que conduit la Ville avec les acteurs publics et privés pour réduire ses consommations.

Plus d'infos : gradignan.fr

> **La suite de l'actualité des communes de Bordeaux Métropole dans le prochain numéro.**

Pour rappel, les communes prennent la parole chacune à leur tour : les 14 premières de l'alphabet sur un numéro et les 14 autres sur le suivant.

culture & loisirs



Musical Écran

Bordeaux - du 7 au 13 novembre

Pour cette 8^e édition, profitez de sept jours de projections de documentaires musicaux, de rencontres et de soirées dansantes avec Bordeaux Rock.

bordeauxrock.com

Festival Interculturel Toutes Latitudes

Cenon - du 2 au 6 novembre

Les villes jumelles de Cenon sont à l'honneur! Délégations et artistes internationaux, associations locales et acteurs culturels de la Ville vous emmènent à la découverte des cultures du monde.

cenon.fr



Festival international du film d'histoire

Pessac - du 14 au 21 novembre

À l'occasion de cette 32^e édition, rétrospective autour de débats et projections sur le thème Masculin-féminin, toute une histoire.

cinema-histoire-pessac.com

Festival Lettres du monde

Métropole et Nouvelle-Aquitaine - du 18 au 27 novembre

Le meilleur des mondes? Pour ce 19^e festival, les écrivains viennent à vous pour imaginer ensemble un monde meilleur. Rencontres littéraires dans la métropole et la région Nouvelle-Aquitaine.

lettresdumonde33.com



Exposition « Habiter - 10 ans de photographie »

Mérignac, Bordeaux, Cenon - du 1^{er} décembre 2022 au 29 janvier 2023

La Fabrique de Bordeaux Métropole dévoile 250 photographies qui brossent le portrait d'une métropole aux visages multiples et en constante transformation face aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

lafab-bm.fr

Trente Trente

Métropole et Nouvelle-Aquitaine - du 12 janvier au 2 février

Le festival de la forme courte revient pour cette 20^e édition avec une programmation audacieuse, au croisement des disciplines (cirque, danse, musique, théâtre, performance...).

trentetrente.com

Festival Pouce!

Métropole et Nouvelle-Aquitaine - 27 janvier au 4 février 2023

Spectacles interactifs et expérience des sens pour les enfants de 3 mois et plus. Il n'est jamais trop tôt pour découvrir la danse!

lamanufacture-cdcn.org

événement

World Impact Summit

Bordeaux - 30 novembre et 1^{er} décembre 2022

Participez à la réflexion sur la société de demain avec les autres grands acteurs de la transition écologique, économique et environnementale. 5^e édition pour les professionnels de l'impact positif.

worldimpactsummit.com



S'informer

Abonnez-vous et recevez tous les 15 jours par mail la lettre d'information de Bordeaux Métropole. Grands projets, infos travaux, agenda culturel... Suivez toute l'actualité de votre métropole!
bxmet.ro/newsletter

BIB en ligne!

Vous êtes inscrit dans une des bibliothèques municipales de Bordeaux Métropole? Accédez à des milliers de ressources en ligne via le portail BIB en ligne : films, documentaires, presse française et étrangère, cours de langue, soutien scolaire, révision du code de la route...
mediatheques.bordeaux-metropole.fr

Transports

> **TBM, Transports Bordeaux Métropole** : Conseils, infos trafic, horaires, tarifs...
Tout le réseau TBM sur infotbm.com ou 05 57 57 88 88



> **V³, V⁺ et V³ électrique**, le vélo en libre-service de Bordeaux Métropole : géolocalisation des stations, disponibilité des vélos... vcub.fr ou **09 69 39 03 03** (Numéro Cristal non surtaxé)

> **Bat³, le bateau de Bordeaux Métropole** : 3 navettes fluviales desservent 5 escales en connexion avec le réseau TBM.
infotbm.com

Suivez le Conseil de Métropole

Prochaines dates :
25 novembre 2022 à 9h30
En direct sur :
bxmet.ro/seances-du-conseil

Participez!

Actuellement :

RER Métropolitain : donnez votre opinion!

> **jusqu'au 19 novembre**

Donnez votre avis sur le projet d'aménagement RER de trois lignes : Libourne-Arcachon, Saint-Mariens-Saint-Yzan-Langon, Bordeaux/Pessac-Pointe de Grave.

Rubrique : Déplacements

Projet de Zone à Faibles Émissions (ZFE)

> **à partir de fin octobre**

Participez et réagissez pour une amélioration de la qualité de l'air et son impact sur la santé.

Rubrique : Déplacements

Les télécabines

> **à partir du 28 novembre**

Le projet? Relier les deux rives de la Garonne par des télécabines urbaines, pour un trajet écologique en moins de 10 minutes.

Participez au projet en donnant votre avis sur les télécabines desservant potentiellement les secteurs de La Buttinière-Palmer et les quartiers Achard-Bacalan.

Rubrique : Déplacements

Les boulevards : exprimez-vous!

Réagissez et participez à la démarche de redynamisation des quartiers traversés par les boulevards et ainsi que leurs barrières.

Rubrique : Projet de territoire

Retrouvez l'ensemble des concertations en cours sur participation.bordeaux-metropole.fr

Donnez votre avis

Le Journal de Bordeaux Métropole est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération et dans les 28 mairies.

Vous ne le recevez pas?

Vous souhaitez nous faire part de remarques?

Appelez le 05 56 93 65 97 ou écrivez-nous :

> **en complétant le formulaire** à l'adresse suivante :

bxmet.ro/ecrire-au-journal

> **par courrier :**

Le Journal de Bordeaux Métropole
Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

Broyez vos végétaux

Vous avez un jardin avec des arbres et arbustes? Le broyage de vos déchets végétaux est idéal pour enrichir votre sol ou encore limiter l'arrosage de vos plantes. Participez aux opérations de broyage gratuites proposées par Bordeaux Métropole!
bxmet.ro/operation-broyage

Bordeaux Métropole connectée

Pour suivre l'actualité de Bordeaux Métropole sur les réseaux sociaux :

facebook.com/bordeauxmetropole

twitter.com/bxmetro

instagram.com/bordeauxmetropole

linkedin.com/company/bordeaux-metropole

Contactez Bordeaux Métropole

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

Ouvert de 8h30 à 17h

Standard : 05 56 99 84 84

bordeaux-metropole.fr

- bxmet.ro/contact
- Marchés publics : marchespublics@bordeaux-metropole.fr

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Place d'expression des groupes politiques du Conseil de Bordeaux Métropole.

Groupe des Élus Socialistes et apparentés

Valoriser ses ressources !

Après un été malheureusement marqué par deux méga-incendies et par des épisodes de fortes chaleurs ; avant un hiver qui mettra à l'épreuve notre facture énergétique, cette rentrée marque un tournant pour notre territoire. Nous gardons toujours à l'esprit trois mots pour agir sur le long terme et améliorer le quotidien : solidarité, écologie, innovation. Depuis deux ans, nous nous sommes engagés à être aux côtés des métropolitains, conscients que

les bouleversements que nous connaissons ont des impacts sur notre vie quotidienne. La crise énergétique nous force à adapter nos usages et à trouver de nouvelles solutions. Le quotidien c'est avant tout la mobilité. Avec la tarification solidaire, 70 000 bénéficiaires ont déjà vu leur abonnement TBM être adapté à leurs ressources. Nous nous engageons à réduire l'impact de la hausse du carburant et des coûts de l'énergie pour les usagers des transports en commun, en limitant une éventuelle hausse des tarifs à 2 %.

Deuxième acte fort, le passage à la Régie de l'Eau pour mieux gérer la ressource et maîtriser le prix de l'eau. Avec la Régie, nous allons investir massivement sur la rénovation du réseau et réduire les pertes en eau liées à la vétusté des canalisations. Nous pourrions ainsi garantir une eau de qualité sans hausse du coût du m³ d'eau.

Dans le domaine de l'énergie, nous mobiliserons le Fonds de Solidarité Logement, pour que les plus précaires puissent faire face à leurs dépenses de chauffage et d'électricité. Enfin, en plus des réseaux de chaleur existants, 16 nouveaux réseaux sont à l'étude sur le territoire métropolitain pour utiliser la géothermie comme solution durable et moins coûteuse (environ 2 fois moins cher que le gaz naturel). À l'horizon 2026, ce sont 450 GWh qui seront produits pour chauffer les métropolitains à moindre coût !

La sobriété soudainement vantée au niveau national est déjà notre cap. Depuis deux ans, nous préparons demain, nous protégeons les métropolitains. Notre territoire a de la ressource et nous mettons cette ressource aux services des habitants de notre territoire.

Groupe Écologie et solidarités

Été 2022 : l'avant et l'après

Après trois mois d'un été extrêmement éprouvant, nombreux sont celles et ceux qui ont mesuré la réalité du changement climatique.

Entre les canicules successives qui ont battu des records de durée et de chaleur, les incendies qui ont ravagé plus de 600 000 hectares de forêt sur le continent, les rivières à sec..., l'été 2022 préfigure notre entrée dans un nouveau régime climatique. Tout s'accélère.

Face à la violence de ces phénomènes, à l'inaction climatique de l'État, au sentiment d'incompréhension et d'injustice générale, les regards se tournent à juste titre vers les responsables politiques. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Les causes, nous les connaissons bien. Le lien entre les activités humaines et le dérèglement climatique est établi depuis près de 40 ans par les scientifiques. Nous ne pouvons pas revenir en arrière et le climat des prochaines décennies est déjà joué.

En revanche, celui que nous laisserons aux nouvelles générations est encore à écrire. Loin de baisser les bras, nous devons tout faire pour limiter le changement climatique !

Si nous ne pouvons pas nous substituer à l'inaction de l'État, nous avons le devoir d'agir localement et de mobiliser les moyens de la Métropole pour réduire massivement notre empreinte carbone, par exemple :

- D'ici 2030, la politique mobilité que nous portons aura permis d'éviter plus d'1 million de km motorisés chaque jour, soit 58 millions de tonnes de CO₂ par an.

- Au cours de ce mandat, nous aurons multiplié par 3 les moyens alloués à la rénovation énergétique, pour arriver à un rythme inédit d'11 500 logements rénovés chaque année. Pour autant, en tant que Métropole, nous n'y arriverons que si l'ensemble de la société avance avec nous. Et pour cela, nous devons donner à chacun les clés d'un futur désirable, qui permette à tous d'habiter, de se déplacer ou encore de consommer autrement.

Pour suivre l'actu des élu-e-s écologistes : ecologistesbordeauxmetropole.fr

Groupe Communiste

L'eau c'est la vie!

Si nous devons encore l'écrire, l'eau est primordiale à la vie. Elle est le principal constituant de notre corps. Mais également un des éléments qui caractérise la possibilité de vie sur une planète. C'est donc un élément de première nécessité pour l'humanité et notre planète. Dans un contexte de dérèglement climatique, de fragilisation de la biodiversité et de pandémie, l'eau est plus que jamais un bien commun précieux qu'il convient de préserver.

Pourtant depuis 2020, l'eau est entrée en Bourse à Chicago déclarant de facto l'eau comme une valeur financière sur laquelle on peut spéculer.

Pourtant pendant 30 ans, la gestion de l'eau de notre territoire a participé aux versements des dividendes des actionnaires d'abord de la Lyonnaise des Eaux devenue ensuite SUEZ, 18 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Ainsi seul le Groupe Communiste au conseil de la CUB s'est opposé en 1992 à la signature du contrat avec la Lyonnaise des Eaux. Ils se sont toujours opposés durant des années à cette gestion privée.

Le projet de mise en place au 1^{er} janvier 2023 de la Régie publique de l'Eau de Bordeaux Métropole par la majorité politique actuelle est d'une importance politique majeure pour notre territoire.

Pour garantir un accès durable, pérenne et équilibré de l'eau nombreux sont les défis que relèvent les Collectivités et leurs opérateurs publics : gestion durable de la ressource en eau, gestion patrimoniale et performance de l'exploitation, qualité du service public et participation citoyenne, accès à l'eau pour les plus démunis...

Tous ces objectifs sont des choix d'intérêt public opposés à ceux de la rentabilité, qui est la base première de la gestion par le secteur privé.

Au-delà de la seule ressource vitale qu'est l'eau, développons davantage de Services Publics locaux de biens communs tels que l'assainissement, les déchets, l'alimentation, l'énergie...

Dotons-nous des outils nécessaires à la construction d'un autre modèle de société dont la boussole ne sera plus l'argent mais l'humanité.

Groupe Métropole Commune(s)

Dogmatisme versus pragmatisme

Personne n'a le droit de s'arroger le monopole de l'écologie!

Bien sûr, l'urgence climatique ne fait plus débat; nous vivons de profondes mutations climatiques dont les effets n'ont été que trop nombreux en Gironde ces derniers mois.

Cet enjeu collectif ne doit pas pour autant être l'acceptation de l'écologie dogmatique des Verts qui rêvent d'imposer un modèle de société décroissante où l'humain serait privé de libre arbitre, jugé irresponsable et condamné à vivre moins bien que les générations passées.

Au contraire, l'urgence de la situation doit mettre fin à l'hystérie du dogme punitif vert et nous pousser collectivement à agir avec pragmatisme et efficacité.

Dans la période inflationniste que nous vivons, la sauvegarde du climat ne doit pas occulter la protection du pouvoir d'achat et du niveau de vie de nos concitoyens.

En matière d'écologie, ce n'est pas forcément ceux qui en parlent le plus qui agissent le mieux! Et ce constat est assez flagrant après plus de 2 ans de gouvernance Verts-Roses à la tête de la Métropole et de Bordeaux.

Beaucoup de plans pleins de bonnes intentions environnementales mais pas ou peu de résultats en dehors de la poursuite des politiques que nous avons lancées avant 2020 (plantation d'arbres, premier plan climat, sanctuarisations foncières, PLU...).

Il faut accélérer sur le court terme et anticiper le long terme. Par exemple : aller plus vite sur l'isolation des logements, offrir des alternatives à la voiture par des transports en commun à forte capacité comme le Métro (la majorité a mis 1 an pour comprendre que notre demande d'étude sur le Métro était urgente et fondée!), confier aux communes, premier échelon de proximité, les changements d'usages du quotidien, avoir une gestion de l'eau moins dogmatique, plus concertée avec nos territoires voisins (le passage en régie ne peut se justifier que s'il implique une baisse des prix pour les consommateurs!)...

Le groupe Métropole Commune(s) et ses 11 Maires sont résolument pour le triomphe d'une écologie pragmatique et humaine!

Groupe Nouveau Bordeaux Métropole

L'enjeu de la transition énergétique

Alors que Bordeaux Métropole se dote d'un nouveau Plan Climat, la sobriété s'est invitée durablement dans notre quotidien.

La flambée des prix de l'énergie entraîne une inflation à laquelle les habitants sont confrontés durement. Des mesures exceptionnelles pour protéger le pouvoir d'achat des Français ont été prises, complétées par des incitations à la sobriété énergétique. Car les événements climatiques de cet été, en particulier dans notre département, sont autant d'alertes qui nous imposent de changer collectivement nos comportements.

Si notre Métropole et les communes qui la composent sont confrontées à de multiples problématiques au quotidien, elles détiennent de nombreuses solutions pour être exemplaires. Selon les compétences dont elles disposent, éclairage public, chauffage dans les écoles et les gymnases, mobilités, elles ont les moyens d'agir pour accélérer la réduction de notre consommation d'énergie. Elles disposent de tous les leviers pour investir dans une efficacité énergétique à long terme ; particulièrement via des projets de rénovation énergétique des bâtiments afin de faire baisser structurellement les coûts de l'énergie.

Dans le même temps, les enjeux de sobriété énergétique doivent s'affranchir d'une vision très localiste de notre Métropole, car pour atteindre ses objectifs ambitieux elle s'appuie à la fois sur une multitude d'acteurs et sur une pluralité de territoires géographiques. En effet, les solutions dans la production d'énergies renouvelables, de séquestration carbone sont autant de sujets qui dépassent les frontières de la Métropole.

À l'instar de la mobilité et du logement, la transition énergétique reste l'un des défis pour lesquels notre organisation actuelle a beaucoup de mal à répondre, car ils ne sont pas appréhendés à la bonne échelle. Si nous partageons l'ambition de la lutte contre le réchauffement climatique, nous regrettons que le même problème structurel de périmètre nous empêche d'avancer.



**PLANTONS
1 MILLION
D'ARBRES**



DEVENEZ JARDINIERS MÉCÈNES !

du 6 octobre
au 4 décembre 2022

MÉCÉNAT CITOYEN

**CONTRIBUEZ EN LIGNE SUR L'UNE
DES 11 PARCELLES DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN**



kisskissbankbank.com/1milliondarbres

 **Kiss Kiss
Bank Bank**.com
Maison de Créativité


**BORDEAUX
MÉTROPOLE**